



Mutuelle du Télégramme

# MUT'infos

N°3 - JUIN 2004

**DON DU SANG.** Une nouvelle journée le 7 septembre. La journée du don du sang organisée l'an dernier au siège du Télégramme par l'infirmière du journal, Dominique Jolibois, avait rencontré un vif succès : plus de 100 personnes avaient répondu à l'appel. Aussi est-il décidé de reconduire cette opération **le mardi 7 septembre prochain, de 8 h à 13 h, au siège à Morlaix.** Avec l'espoir qu'autant de donateurs, sinon plus, seront au rendez-vous. Les retraités (il faut cependant être âgé de moins de 65 ans) peuvent bien entendu participer au don du sang.

## **Donner son sang**

**un geste simple (et sans douleur)  
qui peut sauver une vie !**

Edito

## **Les mutuelles à l'heure européenne...**

L'Europe, c'est une évidence, occupe une place grandissante dans notre vie quotidienne. Les mutuelles n'échappent pas à cette règle. Le code de la Mutualité, modifié il y a deux ans pour être en conformité avec les directives européennes, impose notamment de nouvelles normes de gestion et rend obligatoire la constitution d'importantes réserves financières, ce qui a provoqué la disparition de plusieurs mutuelles et incité le regroupement de nombreuses autres !

Mais de plus en plus de voix s'élèvent pour dire qu'à l'Europe du commerce et de la finance, il faudrait maintenant lui ajouter une Europe sociale, plus humaine.

A ce propos, notons tout de même que la mutualité représente un point d'appui considérable et appréciable. En effet, les mutuelles existent dans la plupart des nations européennes. Elles regroupent globalement plus de 120 millions d'adhérents. Si elles ont des formes différentes, selon les pays, toutes présentent quelques principes fondamentaux communs : **démocratie, responsabilité sociale, prévention, solidarité...** leur objectif n'étant pas d'enregistrer des profits financiers mais de répondre de la meilleure manière possible aux besoins et aux attentes de leurs adhérents. Et quel que soit leur mode de fonctionnement, il est essentiellement basé sur la solidarité entre ces derniers et la mise en commun de moyens et de ressources.

**Bonnes vacances à toutes et à tous !**

Michel Buriens

## **DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN**

Une vaste campagne de dépistage du cancer du sein, lancée en janvier 2003, va s'étendre jusqu'à fin décembre 2004. Elle concerne les femmes âgées de 50 à 74 ans inclus. Celles-ci peuvent bénéficier, sans avance de frais, d'une mammographie de dépistage, c'est-à-dire d'une radiographie des seins, tous les deux ans, dans la limite de la tranche d'âge. Pour plus de sûreté dans le diagnostic, la mammographie est relue à Brest par un second radiologue.

L'intérêt d'un dépistage précoce est de permettre de déceler des cancers dont le stade est peu avancé, donc plus facilement guérissable.

Les résultats partiels de la première année sont très encourageants. À titre d'exemple, dans le Finistère, 40 % des femmes de la population ciblée ont participé. 92 % des femmes ayant réalisé une mammographie ont eu un dépistage normal et 8 % un dépistage suspect. En ce qui concerne les dépistages suspects, 86 % des femmes se sont vu proposer une surveillance 3 à 12 mois après et 14 % des femmes se sont vu proposer un prélèvement par biopsie. 224 cancers ont été découverts et 135 lésions bénignes ont été diagnostiquées.

Une relance de la campagne a démarré en février 2004 par :

- un courrier de sensibilisation qui concerne les femmes ayant atteint 50 ans en 2003 et 2004;
- une lettre d'invitation, adressée aux femmes n'ayant pas réalisé de mammographie après l'envoi de la première correspondance, qui les invite à consulter directement un radiologue.

Ce dispositif sera complété par des réunions publiques d'information.

C'est dans ce cadre de la prévention que la Mutuelle du Télégramme, en association avec le Comité féminin 29, la Fédération nationale des Comités féminins, la mairie de Saint-Martin-des-Champs..., a pris l'initiative d'organiser une **CONFÉRENCE-DÉBAT**, le **mardi 28 septembre 2004, à 20 h 30, à l'Espace culturel du Roudour, à Saint-Martin-des-Champs** (près de Morlaix).

Cette réunion devrait être animée par Mme Monique de Saint-Jean, présidente de la Fédération nationale des Comités féminins; Mme Jocelyne Le Roux, secrétaire du Comité féminin 29; et autres intervenants, spécialistes du milieu médical...

Cette soirée d'information proposée aux adhérents de la mutuelle s'adresse également à toutes les personnes de la région morlaisienne intéressées par le sujet.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004**

Composition du C.A., désigné par la dernière assemblée générale du 28 février 2004 :

**Président** : Michel Buriens; **vice-président** : Pierre Laniesse.

**Secrétaire** : Alain Boursier; **mandatée au secrétariat** : Isabelle Gourlaouen.

**Trésorier** : Michel Laborde; **mandatée à la trésorerie** : Emile Fouler.

**Membres** : Corinne Abjean, Georges Aurégan, Raymond Bothorel, Danielle Cariou, Yves Derrien, Chantal Favé, Dominique Jolibois, André Kerbiriou, Valérie Kérouanton, Gérard Le Goff, Françoise Lombard, Alain Quesseveur.

Les membres du C.A. prennent part aux travaux des différentes commissions :

- **Commission financière** : Michel Laborde, Emile Fouler, Alain Quesseveur, Pierre Laniesse, Michel Buriens.

- **Commission prévoyance**, avec les deux comités d'entreprise du Télégramme et de Viamédia : Michel Buriens, Gérard Le Goff, Georges Aurégan, André Kerbiriou, Françoise Lombard.

- **Commission prestations-cotisations** : Pierre Laniesse, Chantal Favé, Valérie Kérouanton, Michel Laborde, Emile Fouler, Alain Boursier, André Kerbiriou, Gérard Le Goff, Michel Buriens.

- **Commission communication** : Alain Boursier, Isabelle Gourlaouen, Corinne Abjean, Valérie Kérouanton, Dominique Jolibois, Gérard Le Goff, Georges Aurégan, Michel Buriens.

## **COMMISSION DE CONTRÔLE**

**Membres** : René Baron, Jean-Luc Corvez, Hortense Labous, Jean-Michel Le Goff, Samuel Petit.

## ■ CONSEILS et INFOS

### • Adhérents retraités :

L'avis d'imposition 2003 sera à fournir dès réception, et ce avant la fin du mois d'octobre 2004.

À compter de 2005, l'appel à cotisations aura lieu deux fois dans l'année, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet.

### • Demandes de remboursement :

Rappelons qu'il est conseillé de regrouper les feuilles de maladie... que le montant minimum est fixé à 15 € ... et qu'au-delà d'une période de 18 mois, la mutuelle ne prend plus en charge vos feuilles de Sécu.

### • Médicaments non utilisés ou périmés :

Pensons à les ramener en pharmacie.

### • Dentaire :

#### amélioration des remboursements

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2004, la mutuelle a relevé le forfait de remboursement du dentaire de 30 €. Soit 140 € pour une prothèse fixe et 185 € pour une prothèse mobile.



## ■ INFO PRATIQUE

CONGÉ PARENTAL, CONGÉ FORMATION ... Vous pouvez continuer à bénéficier des services de la mutuelle. Pensez à informer le secrétariat de votre nouvelle situation !

## ■ HORAIRES DU SECRÉTARIAT

**MARDI** : de 8 h 15 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 16 h 30  
**MERCREDI** : de 8 h 15 à 12 h 15  
**JEUDI** : de 13 h 30 à 16 h 30  
**VENDREDI** : de 8 h 15 à 12 h 15  
☎ 02.98.63.36.02

mutuelle@bretagne-online.com

## ■ CONGÉS D'ÉTÉ

Le secrétariat de la mutuelle sera **FERMÉ** du lundi 21 juin au lundi 5 juillet inclus et du lundi 2 août au lundi 16 août inclus.

## LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Les médicaments génériques pourraient permettre à l'assurance maladie de réaliser une économie cumulée de 5 milliards d'euros à l'horizon de 2008, selon une étude réalisée par un spécialiste de l'économie de santé, Claude Le Pen. L'étude reprend une enquête de la Caisse nationale d'assurance maladie, selon laquelle les génériques avaient déjà permis, en 2002, de réaliser une économie de 133 millions d'euros. Or, toujours selon la CNAM, cette économie aurait pu s'élever à 270 millions d'euros si les génériques avaient été totalement utilisés à la place des médicaments de référence. Les médicaments génériques sont en moyenne 20% moins chers que l'original, mais ils ne représentaient que 10% des boîtes vendues en officine en février 2003, contre 8% en janvier 2002.

Bien sûr, c'est difficile de changer nos habitudes, mais avec un peu de bonne volonté, on y arrive, en insistant auprès de votre généraliste pour qu'il vous prescrive des génériques, en demandant au pharmacien de noter le nom du médicament traditionnellement utilisé sur votre boîte de génériques. Voici d'ailleurs pour aider un tableau avec le nom des médicaments les plus utilisés et leur équivalence en génériques.

### Tableau de correspondance

#### MÉDICAMENT ORIGINAL GÉNÉRIQUE

##### Voies digestives et métabolisme

Tagamet 200 mg (30 cp)	Cimétidine G Gam 200 mg (30 cp)
Débridat 100 mg (30 cp)	Trimebutine Ivax 100 mg (30 cp)
Ercefuryl 200 mg (28 gél.)	Nifuroxazide G Gam 200 mg (28 gél.)
Glucophage 500 mg (30 cp)	Metformine Arrow 500 mg (30 cp)
Orocal 500 mg (60 cp)	Calciprat 500 mg (60 cp)
Omopral 20 mg	Omeprazole 20 mg

##### Muscle et squelette

Voltaire 25 mg (30 cp gastro-rés.)	Diflofenac G Gam 25 mg (30 cp gastro-rés.)
Feldène 10 mg (30 gél.)	Piroxicam Alpharma 10 mg (30 gél.)
Apranax 250 mg (30 sach.)	Naproxene sodique teva 275 mg (30 cp)
Profenid 50 mg (24 gél.)	Ketoprofène RPG 50 mg (24 gél.)
Surgam 100 mg (30 cp séc.)	Acide tiaprofénique EG 100 mg (30 cp séc.)
Coltramyl 4 mg (12 cp)	Miorel 4 mg Gé (12 gél.)
Myolastan 50 mg (20 cp séc.)	Tetrazepam G Gam 50 mg (20 cp séc.)
Ziloric 100 mg (28 cp)	Allopurinol Ivax 100 mg (28 gél.)

##### Dermatologie

Pevaryl 1% (tube 30 g)	Dermazol 1% Gé (tube 30 g)
Zovirax 5% (tube 10 g)	Aciclovir Arrow 5% (tube 10 g)
Betneval 0,1% (tube 10 g)	Celestoderm 0,1% (tube 10 g)
Bétadine dermique 10% (sol. 125 ml)	Povidone iodée Merck 10% (sol. 125 ml)
Roaccutane 5 mg (30 capsules)	Curacne 5 mg Gé (30 capsules)

##### Système nerveux : analgésiques et antipyrétiques, antimigraineux

Aspégic 500 mg (soll. buv./20 sach.)	Aspirine ratiopharm 500 mg (50 cp séc.)
Efferalgan pédiatrique 60 mg/2 ml (sol. buv.)	Dolko 60 mg/2 ml (sol. buv.)
Doliprane 500 mg (16 cp)	Paracetamol EG 500 mg (16 cp)
Efferalgan 1 g (8 cp eff.)	Paracetamol Biogaran 1 g (8 cp eff.)
Advil 200 mg (30 cp)	Expansen 200 mg Gé (30 cp)
Dihydroergotamine Sandoz 2 (sol. buv. 50 ml)	Seglor 2 mg/ml Gé (sol. buv. 75 ml)

##### Système respiratoire

Ventoline 100 mg (susp./200 doses)	Spreor 100 mg (susp./200 doses)
Mucomyst 200 mg (sol. buv./30 sach.)	Acétylcystéine GNR 200 mg (30 cp eff.)
Maxilase 3000 (24 cp)	Alfa amylase Bayer 3000 U CEIP (24 cp)

##### Hormones systémiques, hormones sexuelles exclues

Solupred 5 mg (30 cp eff.)	Hydrocortancyl 5 mg (30 cp)
Solupred 20 mg (20 cp eff.)	Prednisolone Arrow 200 mg (20 cp eff.)

La liste n'est pas exhaustive, à vous de continuer à la compléter !